

## Questions orales

[Français]

**M. Jean-Guy Dubois (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, je tiens à remercier le député de son préavis, car ainsi j'ai pu faire certaines vérifications. Il y a surtout deux bureaux dans la région de Toronto qui sont touchés par certaines possibilités de changement, à savoir le bureau situé au 1985 Danforth dont le bail se termine à l'été. Cependant, les gens vont pouvoir aller au 811 Danforth pour avoir un meilleur service et voir les employés qui pourront leur répondre, mais il n'y a pas encore de décision finale qui soit prise.

Quant à l'autre local dont le député m'a parlé dans son préavis, sur la rue James à Toronto, il y a deux ans déjà, beaucoup de déplacements ont été faits à l'édifice principal du High Park's Office, et ce qui arrive, c'est que le bail se termine dans une semaine, mais les gens vont pouvoir avoir les services à cet édifice central ainsi qu'un meilleur service, parce qu'il y a même moins de clients qui y font affaires qu'ils y trouveront les employés nécessaires pour répondre à leurs questions. Ils pourront, de plus, dans les deux bureaux que j'ai mentionnés, obtenir tous les services nécessaires.

Et si le député a des problèmes ou que des commettants de sa circonscription disent qu'il y a eu des mauvais services ou quoi que ce soit, j'aimerais qu'il nous en fasse part pour qu'on puisse faire les vérifications nécessaires.

[Traduction]

## LE SERVICE AUX PRESTATAIRES

**M. Dan Heap (Spadina):** Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire a répondu à l'une des deux questions que je lui ai communiquées mais non pas à celle que je viens de lui poser. Je vais la répéter. On m'apprend que dans quelque cinq bureaux il n'y aura plus d'arbitres des demandes et que ces derniers seront affectés dans des bureaux très éloignés. Par conséquent, les prestataires d'assurance-chômage devront-ils se rendre à un autre bureau pour obtenir les réponses qu'ils peuvent obtenir actuellement près de leur domicile?

[Français]

**M. Jean-Guy Dubois (secrétaire parlementaire du ministre de l'Emploi et de l'Immigration):** Monsieur le Président, je dirai au député que selon les renseignements que j'ai concernant la situation dans la région de Toronto, les clients n'auront pas une grande distance à franchir. Je lui ait déjà dit qu'à ces deux endroits, des personnes compétentes vont pouvoir répondre aux gens justement en ce qui a trait aux réclamations et à l'assurance-chômage, et qu'il aura tous les services nécessaires grâce aux employés qui travailleront à ces endroits-là.

Je ferai remarquer au député que les gens avec qui il faisait affaires au niveau de ces deux bureaux, et il y avait très peu de gens qui y faisaient affaires, n'étaient pas des employés permanents. Alors, je pense avoir répondu en ce qui a trait à la situation des employés permanents dans les deux bureaux, dans ma réponse tout à l'heure.

[Traduction]

## L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE

## L'USINE DE LA BELL HELICOPTER—L'INVESTISSEMENT DE LA SOCIÉTÉ

**L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle régionale. Elle se rapporte à un document interne du ministère sur la transaction avec la société Bell Helicopter. Selon ce document, les investissements totaliseront 514 millions de dollars, 275 millions venant des gouvernements, et Bell Helicopter investissant pour sa part 239 millions. Toutefois, sur les 239 millions que Bell s'est engagée à investir, 215 millions sont liés à des travaux de recherche et de développement que Bell Helicopter effectue déjà aux États-Unis. Autrement dit, Bell Helicopter s'est engagée à dépenser environ 25 millions de plus que ce qui était prévu, alors que dans le même temps le gouvernement investit 275 millions.

Le ministre peut-il confirmer que la société Bell Helicopter a reçu un crédit de 215 millions pour des travaux qu'elle a déjà entrepris, et que les sommes supplémentaires qu'elle va véritablement dépenser tournent autour de 25 millions?

**L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Expansion industrielle régionale):** Non, monsieur le Président, les chiffres du député sont inexacts.

## LE DÉTAIL DE L'INVESTISSEMENT

**L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre):** Monsieur le Président, dans ce cas-là, je vais être plus précis. Le ministre prétend-il que Bell Helicopter va réellement faire pour environ 239 millions de dollars de nouveaux investissements et que les sommes que la société a déjà dépensées aux États-Unis viennent s'ajouter intégralement à ce montant de 239 millions? D'autre part, le ministre peut-il nous garantir que le gouvernement ne fera pas d'investissements supplémentaires avec les deniers publics tant que Bell Helicopter n'aura pas investi ces 239 millions, ou au moins que le gouvernement ne dépensera pas plus d'argent que Bell Helicopter?

**L'hon. Ed Lumley (ministre de l'Expansion industrielle régionale):** Monsieur le Président, je n'ai pas les montants exacts sous les yeux. J'ai vu ces chiffres pour la dernière fois il y a trois ou quatre mois. Je peux cependant vous dire que nous investissons à peu près autant d'argent que Bell Helicopter. Certes, nous avons dépensé certaines sommes pour acquérir la technologie. C'est une des raisons pour lesquelles, monsieur le Président, nous avons investi 750 millions, alors que les premiers investissements de la société Bell se limitaient à une somme de 70 à 80 millions.

Nous allons créer au moins 2,000 emplois de plus que ce qui était prévu à l'origine, grâce à l'utilisation de cette technologie. Au lieu de ne fabriquer qu'un seul modèle d'hélicoptère, le Canada va pouvoir en produire trois.